# LE COMTÉ DE BAR APRÈS LE TRAITÉ DE BRUGES : LA POLITIQUE DU COMTE ÉDOUARD I\*\*

(1302-1336)

PAR
FRANÇOISE BICHELONNE

## **SOURCES**

Archives départementales de la Meuse, série B (registres de comptes). — Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, série B. — Bibliothèque nationale, collection de Lorraine. — Archives du musée Condé à Chantilly, fonds du Clermontois.

## PREMIÈRE PARTIE LE REDRESSEMENT POLITIQUE

#### RELATIONS AVEC LA FRANCE

## CHAPITRE PREMIER

SITUATION NOUVELLE DU COMTÉ DE BAR

Le traité de Bruges du 4 juin 1301, qui consacre la victoire de Philippele-Bel sur le comte Henri III de Bar, impose au vaincu de prêter hommage au roi de France pour ses biens de la rive gauche de la Meuse, créant ainsi ce qu'on appellera le Barrois mouvant opposé au Barrois non mouvant.

A la mort du comte Henri III, son fils Édouard lui succède; il est petit-fils, par sa mère, du roi d'Angleterre Édouard Ier, et apparenté au duc de Brabant. Le nouveau comte de Bar étant mineur, le bail du comté revient à l'aîné de ses oncles paternels, Jean de Bar, sire de Puisaye, en dépit des efforts du roi d'Angleterre pour imposer un conseil de régence. Jean de Bar gouverne le comté de Bar avec son frère Thiébaut, mais très vite celui-ci, élu évêque de Liège, disparaît des actes.

J. C. 202804.



## CHAPITRE II

#### L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE BRUGES

Afin d'obtenir l'alliance du nouvel évêque de Liège, Philippe-le-Bel, en lutte contre les Flamands, lui remet en 1304 les châteaux de Lamarche, Châtillon et Conflans, que le traité de Bruges avait abandonnés à la France; après la mort de l'évêque, ils reviendront au comte de Bar. Le roi remet également à Thiébaut de Bar le château de Gondrecourt, sous condition d'obtenir l'alliance de son frère, l'évêque de Metz, Renaud de Bar.

Puis, à la demande d'Édouard Ier d'Angleterre, Philippe-le-Bel restitue Gondrecourt au comte de Bar, à titre définitif, cependant que Jean de Bar

rachète à son frère, en 1310, Lamarche, Châtillon et Conflans.

Lorsque le comte de Bar eut recouvré de plus les hommages de Hans, Buzancy et Brieulles, ainsi que la ville de Sormery, et qu'il eut réglé les litiges en suspens avec l'abbaye de Beaulieu-en-Argonne, il ne restait plus du traité de Bruges que l'hommage au roi de France; mais c'était le point essentiel.

## CHAPITRE III

## LES DÉBUTS D'ÉDOUARD I<sup>er</sup> ET L'ALLIANCE BOURGUIGNONNE

Après le séjour qu'il fit à la cour de France durant sa minorité, Édouard de Bar avait épousé Marie de Bourgogne, fille du duc Robert II et petite-fille de saint Louis; c'est soutenu par sa belle-famille qu'il réclama à Jean de Bar, lorsqu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, la remise de son comté. Après quelques contestations, il l'obtint en 1311.

Cette alliance bourguignonne, faisant du comte de Bar le beau-frère du roi de France Louis X, le plaçait au nombre des défenseurs de la fille de ce dernier, Jeanne, lors de la crise successorale qui s'ouvrit à la mort de Louis X, en 1316. C'est à la comtesse de Bar que la duchesse Agnès de Bourgogne confia l'enfant, dont le régent Philippe de Poitiers lui avait remis la garde.

#### CHAPITRE IV

#### L'ACTION DE PHILIPPE V ET DE CHARLES IV

En dehors des affaires anciennes, telles les contestations avec le chapitre de Montfaucon-en-Argonne, les règnes de Philippe V et de Charles IV furent marqués pour le comté de Bar par de nombreux empiètements des officiers royaux, correspondant à une méthode depuis longtemps pratiquée par les gens du roi. Ces empiètements sont particulièrement fréquents en Argonne, de la part du bailli de Vitry et du prévôt de Passavant, et en Bassigny, de la part du bailli de Chaumont et du prévôt d'Andelot. Le roi de France saisit également une rente que le comte de Bar perçoit sur le puits de Salins.

Néanmoins, Édouard de Bar assiste au sacre du roi Charles IV et au couronnement de la reine de France Marie de Luxembourg. Bien plus, le 23 mai 1323,

il renouvela pour la première fois l'hommage que son père avait prêté au roi de France. Cet hommage distingue les terres dépendant du bailliage de Sens, et celles qui dépendent du bailliage de Chaumont.

#### CHAPITRE V

## LES DÉBUTS DU RÈGNE DE PHILIPPE VI DE VALOIS

Bien que le comte de Bar ait marqué son loyalisme à l'égard du nouveau roi de France en prenant part à la bataille de Cassel, livrée contre les Flamands le 23 août 1328, les excès de zèle des agents royaux se multiplient, en particulier dans la région de Gondrecourt, où le prévôt de Grand exerce un contrôle douanier très strict sur la frontière de la Meuse.

En conséquence, le comte Édouard I<sup>er</sup> se détache du roi et s'allie aux bourgeois de Toul contre lui. Mais cette tentative échoue et le comte doit venir s'humilier à Paris. L'année suivante, en 1330, Philippe VI fait un voyage dans le Barrois, mais sans traverser la Meuse.

## CHAPITRE VI

## L'APOGÉE DE L'ALLIANCE BOURGUIGNONNE

Le comte de Bar fait partie du clan hostile à l'influence de Robert d'Artois auprès de Philippe VI; ce clan, dirigé par le duc de Bourgogne Eudes IV, comprend la comtesse Jeanne de Bourgogne, veuve de Philippe V, avec laquelle le comte de Bar a conclu un accord en 1326.

Bien que les tracasseries des officiers royaux se poursuivent, en particulier dans la châtellenie de Conflans, Édouard de Bar obtient du roi en 1334, c'est-àdire après le bannissement de Robert d'Artois et le triomphe du duc de Bourgogne, le droit d'avoir des Lombards exempts de taxes à Bar et dans le Barrois mouvant, à Gondrecourt, Lamarche, Châtillon et Conflans.

A la mort de Marie de Bourgogne, le comte de Bar présente ses réclamations au duc de Bourgogne; une rencontre entre les gens des deux seigneurs a lieu à Is-sur-Tille, afin de dresser les comptes.

Sous l'influence des projets de croisade agités à la cour de France, Édouard I<sup>er</sup> de Bar part pour Athènes et meurt à Famagouste, en Chypre, le 11 novembre 1336. Dans ses relations avec la France, il avait su s'accommoder de la suzeraineté française et prendre place, à la suite de la Bourgogne, dans la vie du royaume.

#### RELATIONS AVEC L'EMPIRE

## CHAPITRE PREMIER

LE COMTÉ DE BAR ET LE COMTÉ DE LUXEMBOURG

Les relations du comté de Bar avec le comte Henri VII de Luxembourg furent assez tendues, au point qu'en 1307 celui-ci et son frère Waleran, sire de Ligny, s'allient avec Metz contre la famille de Bar.

A la mort du comte Henri VII, son successeur Jean de Luxembourg, d'abord occupé de son royaume de Bohême, vient ensuite disputer à Édouard de Bar la garde de Verdun. Une guerre s'ensuit en 1322; après l'arrêt des hostilités grâce à l'arbitrage du comte de Hainaut, le roi de France Charles IV réserve sa décision sur la question de Verdun par le traité de Mantes du 28 mai 1323.

Selon leur intérêt du moment, les comtes de Luxembourg et de Bar se rapprochent ou s'opposent, soit pour lutter contre la puissance de Metz, soit pour se quereller à propos des fortifications de Damvillers. Cependant le rôle international de Jean de Luxembourg portait ombrage au comte de Bar, qui ne put réaliser une alliance entre leurs deux maisons.

## CHAPITRE II

#### LE COMTÉ DE BAR ET LES PAYS-BAS

Le comté de Bar eut d'étroits rapports avec l'évêché de Liège pendant la durée de l'épiscopat de Thiébaut de Bar, soit entre 1303 et 1313.

D'autre part, le comte Édouard I<sup>er</sup> intervint en Brabant, d'abord comme vassal du roi de France lors de la guerre menée en 1332 contre le duc de Brabant à propos de Robert d'Artois, puis comme cousin du duc, lors de la guerre que celui-ci soutint contre le comte de Flandre à propos de Malines. Mais ces relations avec les Pays-Bas n'eurent qu'un caractère épisodique.

#### CHAPITRE III

#### LE COMTÉ DE BAR ET LE DUCHÉ DE LORRAINE

Les rapports entre les deux états voisins de Bar et de Lorraine furent marqués à cette époque par la défaite que le duc Ferri IV de Lorraine infligea à Édouard Ier de Bar le 8 novembre 1313, à Frouard, le faisant prisonnier. Le traité de Bar-sur-Aube, conclu en 1314 sous l'autorité de Louis de France, comte de Champagne, condamna le comte de Bar à verser 80.000 livres tournois, gagées sur les meilleures terres du comté et le fief de Vaudémont.

Le comte de Bar ayant tenu ses engagements, Ferri IV de Lorraine prit le parti de s'allier à lui. Cette alliance fut confirmée par le mariage de la fille du comte de Bar avec le fils du duc, nommé Raoul. C'est donc en sa qualité de beau-père du nouveau duc Raoul de Lorraine que le comte Édouard Ier reçut, le 26 octobre 1331, le gouvernement du duché de Lorraine jusqu'à la majorité de son gendre, qui rejetait ainsi la maimbournie de sa mère Isabelle d'Autriche. Malheureusement, la mort en 1332 de la jeune duchesse de Lorraine écarta le comte de Bar, laissant place à l'influence du roi de France qui remaria le duc de Lorraine à sa propre nièce, Marie de Blois.

## CHAPITRE IV

## LE COMTÉ DE BAR ET LES TROIS-ÉVÊCHÉS

Si, voulant prendre la cité de Toul en sa sauvegarde, Édouard I<sup>er</sup> se heurta à l'opposition du roi des Romains Henri VII de Luxembourg, il provoqua, à propos de la garde de Verdun, les interventions successives du roi de France,

qui profita des querelles de l'évêque Henri d'Apremont, du comte de Bar et de la cité pour imposer son autorité suprême sur la ville de Verdun, alors que le comte de Bar ne recherchait que les profits pécuniaires de la garde.

Quant à la ville de Metz, après avoir vainement lutté contre elle en 1324-1326 avec les autres seigneurs endettés envers les financiers messins, Édouard de Bar prit le parti de conclure avec elle une alliance, d'autant plus profitable qu'elle se doublait d'un accord analogue conclu avec l'évêque de Metz.

## CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Malgré des erreurs politiques et des échecs, le comte Édouard I er sut orienter son comté dans la voie de la vassalité française, la seule possible car, de tous côtés, il se heurtait au roi de France.

## DEUXIÈME PARTIE LE REDRESSEMENT INTÉRIEUR

## CHAPITRE PREMIER

ÉDOUARD I<sup>et</sup> ET LA MOUVANCE DU COMTÉ DE BAR

A la majorité du comte Édouard Ier, trois cent quatre-vingt six vassaux firent reprise de leur fief. Le comte accrut sa mouvance par des achats d'hommages portant sur des alleux ou des rachats de rentes assignées, dont le montant devait être placé sur des terres acquises ou allodiales à reprendre en fief. Ce souci du comte pour sa mouvance s'exprima également par un recensement des fiefs par prévôté qui nous a donné un grand nombre d'actes d'aveu et dénombrement datés des années 1332 à 1336.

## CHAPITRE II

#### ÉDOUARD Ier ET LE DOMAINE

En dépit de ses difficultés financières, le comte Édouard Ier accrut son domaine par de nombreux achats, qui se situent principalement dans l'Argonne, le nord du comté, le Bassigny et sur la Meuse. A l'égard des villes, le comte ne multiplia pas les chartes de franchise, mais décida vers 1320 que les villes du comté affranchies à la loi de Beaumont iraient désormais prendre droit à Stenay et non plus à Beaumont, sauf en cas de contestation entre la ville et lui-même.

Le comte se préoccupa d'améliorer son domaine en installant une forge hydraulique à Moyeuvre, une adduction d'eau à l'hôpital de Bar, et de le défendre en fortifiant Souilly, Lachaussée et Sancy et en modernisant l'armement.

#### CHAPITRE III

## LES RESSOURCES DU COMTE ÉDOUARD I<sup>er</sup> DE BAR

Les vingt prévôtés du comté de Bar ont en moyenne une recette annuelle d'environ 500 livres chacune. L'ensemble des bois et les forges de Briey ne donne également qu'un revenu annuel de quelques centaines de livres. Aussi le comte de Bar doit-il recourir aux services des Lombards qui sont très nombreux dans le Barrois : les Scaramp d'Asti en particulier sont installés à Saint-Mihiel et Pont-à-Mousson. Les juifs du comté furent frappés d'expulsion en 1322, et leurs biens furent confisqués; mais ils se réinstallèrent ensuite.

En dehors des recettes variables que procurait au comte par exemple le droit de quinze deniers par marc d'argent monnayé qu'il percevait sur les ateliers de frappe, les levées d'argent, nombreuses et d'importance variable, mais pesant sur toutes les catégories d'habitants, en particulier les clercs, constituaient un précieux appoint.

Cependant, le comte Édouard I<sup>er</sup> dut emprunter sans cesse, soit aux foires de Champagne, soit à Metz. Ces emprunts se font au taux de 20 % environ, ou bien sont gagés sur des terres. Le financier messin Jean de La Cour obtint ainsi l'administration de la région de Briey.

#### CHAPITRE IV

## L'ENTOURAGE ET LE PERSONNEL DU COMTE ÉDOUARD I er

La cour du comte Édouard I<sup>er</sup>, où la famille tient peu de place, comprend un nombreux personnel qui mène la même vie errante que le comte et son conseil.

Les officiers locaux, dont les gages sont à peu près semblables à ceux des officiers royaux, ont plus de stabilité et la liste des prévôts du comté révèle des carrières d'administrateurs.

Si l'on rencontre dans le conseil les mêmes noms de chevaliers: Anseau de Joinville, les frères de Narcy, Habrand de Breux, Jacques de Bouvigny, ou de clercs: Jean de Dieulouard, etc., seuls les « compteurs » ont des attributions fixes. Ils procèdent à une vérification stricte des comptes, d'abord à Saint-Mihiel, puis à Bar après 1330. Ces comptes, présentés en registres de parchemin ou de papier, sont une nouvelle preuve du soin qu'Édouard Ier de Bar apporta dans la gestion de son comté, en raison de ses grandes difficultés financières.

## CONCLUSION

Le règne d'Édouard I<sup>er</sup> de Bar fut un règne difficile, d'adaptation à une période et à une situation nouvelles. En dépit de la défaite de son père, de celle que lui-même subit devant le duc de Lorraine, Édouard Ier réussit à maintenir son comté, sans parvenir pourtant à l'unir à un voisin plus puissant, dont la force aurait pu compenser le manque d'unité géographique du comté de Bar.

## APPENDICE

Liste des documents rassemblés concernant Édouard Ier, comte de Bar (1302-1336).

